BANQUE TELLCO - LES CLONES FRAUDULEUX TELLCOASSET.FR - TELLCOCONNECT.COM - TELLCOGESTION.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête



Les sites proposent des produits à des taux impossibles à obtenir. L'usurpation du nom de banques est un grand classique Cette arnaque commencée en 2019 représente un tiers de nos dossiers. Il a été usurpé le nom de plus de 170 banques européennes. Le stock disponible s'amenuisant, on va piocher dans les noms de banques suisses depuis quelques mois. La dernière en date est l'UBS avec plus de 10 clones frauduleux ! Ce rayon du supermarché de l'arnaque est bien garni. Il est à noter qu'il a été ouvert le 09/03/2026 le site tellcogroup.com !

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-tellcogroup-com/

Les sites internet

Le site tellcogestion.com

Il a été créé le 31/12/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/tellcogestion.com

Le site tellcoconnect.com

Il a été créé le 31/12/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/tellcoconnect.com

Le site tellcoasset.fr

Il a été créé le 31/12/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/tellcoasset.fr

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Les sites utilisent :

> Le numéro 01 80 85 95 80

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Erik SILAS

Les produits

Il est proposé des produits à des taux impossibles à obtenir même pour une banque suisse !

La partie privée est accessible avec le nom de domaine tellcoltd.com créé le 10/03/2026.

https://www.whois.com/whois/tellcoltd.com

Les règlements

Il est utilisé :

> Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0007 9542 7021 860 ouvert au nom de la société AGS

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une banque suisse qui ne proposera jamais de produits aux épargnants français ! Nous publions le lien vers le vrai site

https://tellco.ch/fr-ch/

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.